JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7292151801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7292151801

Cette annonce a été mise en ligne le **21 mai 2022** sur **Actu.fr - Echo Presqu'Ile Guerandaise**
Pour le département : **44 - LOIRE ATLANTIQUE**

Cabinet EY - Société d'Avocats
Immeuble Eolios
3 Rue Louis Braille
CS 10847
35208 RENNES CEDEX 2

SMALL CONSULTING
SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 20, rue de la Collégiale à Clisson (44190)
RCS NANTES (société en formation)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Clisson du 17 mai 2022, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SMALL CONSULTING
Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 1.000 €
Siège social : 20, rue de la Collégiale à CLISSON (44190)
Objet social (sommaire) : Toutes prestations de conseil et d'accompagnement aux entreprises, aux collectivités, aux investisseurs et de façon générale à tous organismes privés ou publics, en tous domaines comprenant, sans s'y limiter, toutes interventions en matière d'assistance et accompagnement à la stratégie, l'organisation, le management, le développement et la gestion de projets, y compris de croissance externe, investissement ou désinvestissement, la négociation et la mise en oeuvre des projets susvisés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Président de la société : M. Franck GRIMAUD demeurant 20, rue de la Collégiale à CLISSON (44190)
Conditions d'admission aux AG et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou toute personne justifiant d'un mandat. A chaque action est attachée une seule voix. Les droits de vote sont proportionnels au nombre d'actions détenus dans le capital.
Transmission des actions : Toute cession ou transmission d'actions, à quelque titre que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés.
Cette société sera immatriculée au RCS de Nantes.
Pour avis,
Le représentant légal

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

